

Port de Dieppe, le 10 mars 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### *Restauration du Pont Colbert à Dieppe : Port de Normandie vient de sélectionner l'entreprise qui devrait réaliser les travaux*

---

**Les élus de Ports de Normandie réunis en Comité syndical viennent de valider le choix de l'entreprise qui devrait réaliser les travaux de restauration du Pont Colbert. La délibération sera exécutoire dans les prochains jours et donc, sauf recours de l'une des entreprises non retenues, c'est la société Eiffage Métal qui devrait réaliser ce chantier.**

#### **La consultation**

Ports de Normandie a lancé, fin juillet, la consultation. Elle portait sur la réhabilitation de la structure de l'ouvrage, de ses éléments mécaniques et de conduite ainsi que sur la réfection de la zone d'effacement du pont. Les candidats avaient près de 3 mois pour présenter la meilleure performance possible en matière de délai, avec des solutions techniquement fiables et qui perturbent le moins possible les fonctions urbaines et maritimes. La consultation portait également sur la mise en œuvre éventuelle d'une passerelle piétonne mobile le temps des travaux, afin d'en connaître le coût et la faisabilité et de la comparer à d'autres solutions comme la navette bus.

Le 17 octobre dernier, nous avons reçu les différentes offres et mené depuis plusieurs phases d'analyse de celles-ci et de négociation avec les entreprises sur les prix et les solutions techniques.

#### **L'offre retenue**

C'est l'offre du groupement porté par la société Eiffage Métal (structure métallique et rivetage) associée à Ph Lassarat (désamiantage et peinture) et EMTF (manutention) qui a remporté le vote des élus de Ports de Normandie. Elle est techniquement et financièrement cohérente bien que son montant soit sensiblement plus élevé que le budget initial, le cours de l'acier ayant augmenté de 85 % sur un an. Elle propose de réaliser les travaux en 17 mois, avec une interruption de circulation de 15 mois maximum (les délais plus courts ayant été unanimement jugés irréalisables par les entreprises) pour un coût de 15,9 M€ (financés par la Région Normandie, l'Etat, le Département de Seine Maritime et l'Europe), portant ainsi le budget global du chantier à 19,6 M€. En effet, outre les travaux réalisés par Eiffage Métal, 3,7 M€ seront consacrés la rénovation des quais, la mise en lumière, la réfection de la façade du bâtiment des machines, la maîtrise d'œuvre...

#### **La passerelle**

Une option passerelle a été choisie par les élus, malgré son coût, afin de prendre en compte les difficultés générées par le chantier. Il s'agit d'une passerelle piétonne mobile qui sera manœuvrée à l'aide d'une grue stationnée en permanence à proximité du pont. Elle sera située légèrement en amont du pont actuel, au Sud de la zone d'effacement. C'est une solution simple et éprouvée qui a été privilégiée de manière à en limiter au maximum les risques de panne et les coûts d'entretien, toutefois elle ne pourra pas être manipulée en cas de fort vent,

à l'instar des ouvrages existants. Il est donc possible que sur certaines périodes nous soyons amenés à maintenir la passerelle en position ouverte à la navigation.

### **Le calendrier**

Le pont sera déposé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 et amené sur une zone qui permettra de réaliser le sablage en limitant au maximum les nuisances sonores pour les riverains ainsi que les risques de rejets (plomb et amiante) dans l'environnement. Un cocon sera d'ailleurs installé afin d'empêcher totalement ces rejets.

Suivront ensuite toutes les étapes prévues dans le cadre du chantier : remplacement des pièces de métal endommagées, soudure, remise en peinture, dépose des caillebotis et réfection de la chaussée et du trottoir piétonnier, restauration de la cabine de conduite et de l'ensemble du mécanisme situé sous le pont (d'où l'intérêt de lever le pont afin de pouvoir accéder à cette zone qui doit être refaite) ... En tout, il est prévu que l'interruption de circulation dure 15 mois maximum et qu'il soit donc terminé à l'été 2025.

*« C'est un chantier de la plus haute importance pour Dieppe et sa région, à la fois parce que ce monument historique est élément identitaire et un facteur fort d'attractivité touristique mais aussi parce qu'il s'agit d'un axe majeur de circulation au sein de cette ville. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu, avec les élus de Ports de Normandie, à ce que la solution retenue soit totalement irréprochable d'un point de vue technique mais également qu'elle réponde à deux attentes exprimées par les polletais en particulier mais aussi par de très nombreux dieppois :*

- *Une passerelle piétonne mobile qui permette de maintenir le lien entre le Pollet et le reste de la ville*
- *Un calendrier de travaux qui n'impacte qu'une seule saison touristique estivale*

*Comme les dieppois, j'attends avec impatience de pouvoir admirer le pont Colbert quand il aura retrouvé toute sa splendeur ! »* a déclaré Hervé Morin, Président de Ports de Normandie et de la Région Normandie.

---

### **À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE**

*Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.*

*Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur [portsdenormandie.fr](https://portsdenormandie.fr)*

**Contacts presse :** Marie-Agnès Gerin 06 71 90 70 87 – [marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr](mailto:marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr) ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– [anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr](mailto:anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr)